

Bettembourg, le 04 juillet 2022

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les échevins,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre du jour du conseil communal du vendredi 08 juillet 2022 les questions suivantes :

Question 1: Crise énergétique

Est-ce que le collège échevinal, à l'aube d'une crise énergétique sans pareille, a déjà envisagé des mesures d'épargne d'énergie ?

Est-ce que le collège échevinal a déjà chiffré l'impact sur le budget suite aux hausses des prix de l'énergie particulièrement marquées pour le gaz et le mazout ?

Question 2: SIGI

Est-ce que le collège échevinal envisage d'intervenir auprès du bureau et de la direction du SIGI afin de clarifier la situation face aux multiples rumeurs concernant d'éventuels dysfonctionnements ?

Question 3 : Esch2022

Dans le cadre de l'année Esch2022 avec la Ville d'Esch comme Europäesch Kulturhauptstadt, Bettembourg s'est vu attribuer le mois d'avril comme créneau pour présenter notre commune dans le contexte de « Remix 2022 ». Alors que le programme prévu et « mise en musique » a été bien chargé et de haut niveau, tous les projets infrastructurels font toujours défaut, notamment le gîte au Parc Merveilleux, la « pomme » au Verger Altenhoven et le géant sur le château d'eau « An Eidels ».

Ce retard fort pénible affecte donc sensiblement le succès du projet.

Quelles sont les raisons de ce retard et pour quand est-il prévu d'achever finalement ces infrastructures ?

Question 4 : Vergers

Le collège échevinal avait eu l'idée louable de créer des vergers pour nos nouveau-nés en plantant pour chaque nouveau/nouvelle citoyen(ne) né(e) dans notre commune un arbre fruitier à haute tige sur plusieurs parcelles dans notre commune. Or, nous devons constater que nombre de ces arbres fruitiers n'ont pas pris racines et ont péri.

Pourquoi le collège échevinal n'a pas réagi à cette situation et replanté de nouveaux arbres fruitiers ?

Question 5 : SIDOR

Lors de la réunion du comité du SIDOR du 16 mai 2022, la Commission des Finances du SIDOR a suggéré de faire analyser l'opportunité d'augmenter le tarif d'incinération permettant de créer plus de réserves en capital pour compenser partiellement la perte du pouvoir d'achat du syndicat engendrée par la forte inflation tout en estimant que les communes-membres pourraient répercuter ces frais supplémentaires sur les consommateurs.

Au 31 décembre 2020, le rapport d'activités du SIDOR faisait état de réserves en capital de 55,25 millions d'euros placées sous forme de bons de caisse auprès de plusieurs banques de la place et d'un avoir sur comptes-courants de 1,03 millions d'euros.

Quel était le résultat de l'exercice 2021 et la situation financière du SIDOR au 31 décembre 2021?

Quelle est la position du collège échevinal face à la suggestion de la Commission des Finances du SIDOR ?

L'électricité produite sur le site du SIDOR est-elle vendue à des fournisseurs d'électricité actifs sur le marché luxembourgeois ou est-elle négociée sur les bourses d'électricité européennes ?

Est-ce que le SIDOR et/ou l'exploitant de l'usine d'incinération connaissent une hausse significative de leurs revenus depuis la forte augmentation des prix de l'énergie électrique ?

Pour la section du LSAP de la commune de Bettembourg.

Roby BIWER, Guy FRANTZEN, Sylvie JANSKA, Patrick HUTMACHER,
Marco ESTANQUEIRO, Michel WARINGO